



MAIRIE DE MENIL SUR BELVITTE

10 route de Rambervillers
88700 MENIL SUR BELVITTE

Tél. : 03 29 65 37 24

Mail : commune.menilsurbelvitte@orange.fr

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 08 juillet 2016

Le Conseil Municipal de la commune de MENIL SUR BELVITTE s'est réuni le vendredi 08 juillet 2016 à 20h30 en séance ordinaire sous la présidence de M. Joël BLARY, Maire de la Commune.

Étaient présents : Messieurs BLARY Joël, PARVE Emmanuel, BONTEMPS Joël, BOUJU Sébastien, VINOT Thierry, BONTEMS Dominique, Mr TISSERANT Bernard.

Absentes et excusées : Melle ULRICH Jasmine – Melle DUCHEMANN Emmanuelle – Mr HAITE Arnaud – Mr RENARD Michel.

1)° Décision modificative – budget bois 2016 :
Erreur de la trésorerie : Il faut lire :

- excédent de fonctionnement de clôture de : 134 356.63 Euros

- excédent d'investissement de clôture de : 11 930.92 Euros

- restes à réaliser : 20 000.00 Euros

- 8 069.08 Euros

Décide d'affecter :

- La somme de **8069.08** euros au **compte 1068** pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement
- Et en report à **nouveau au compte 002 recettes la somme de 126 287.55 euros**

2) Convention S.P.A. :

Le Mairie fait part aux membres du Conseil Municipal de la convention fourrière de la S.P.A.

Le tarif de la convention annuelle est de **25 euros par animal** (cette convention peut être dénoncée chaque année).

Après concertation, les membres du conseil votent à 06 voix pour, 01 voix contre, 00 abstention et autorise Le Maire à signer la convention de fourrière.

3) Renouvellement du contrat de Mr BAJEK Daniel :

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le renouvellement du contrat de Mr BAJEK Daniel pour un an soit du 30 juin 2016 au 29 juin 2017 en qualité de salarié en Contrat Unique d'Insertion afin d'effectuer les tâches suivantes :

- entretien des espaces verts
- travaux communaux,

4) Compétence assainissement non collectif par la 2c2r :

Sans objet.

5°) Points sur les travaux dans la Commune :

- Presbytère : Deux subventions nous ont été allouées :
 - . 42 000 Euros par le conseil général
 - . 5 000 Euros par le fonds parlementaire

Nous sommes toujours en attente de la D.E.T.R.

- Réfection des routes :
 - . deux offres ont été reçues : l'ouverture des plis se fera le 12 juillet 2016.
- Nettoyage châteaux de l'église :
 - . un devis a été établi par Eric DURAND : montant 500 Euros

Nous allons demander un devis pour la toiture de la poste (mousse, cheminée et chéneau).

6) Demande de la Commune de SAINTE-BARBE :

La commune de SAINTE-BARBE nous sollicite afin que le chemin d'accès à l'usine de traitement soit entretenu afin de ne plus subir les eaux pluviales. Elle s'engage à participer financièrement pour la collection de l'eau de leur forêt : devis Daniel MAIRE de 4572 Euros.

La Commune sollicite le Syndicat des Eaux de la Belvitte pour une contribution à la réfection du chemin d'accès à la station.

7°) Bois à façonner :

Nous avons reçu une proposition de Christophe RELOT :

Tarif 2016 : 28 Euros - Tarif 2017 : 30 Euros

Un autre devis sera demandé auprès CASFC (entretien de la Mortagne)

8°) Questions diverses :

- Cérémonie du 28 août :

- Remplacement secrétaire de Mairie :

Mme GROSJEAN Alexandra serait intéressée pour remplacer Jocelyne qui fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} novembre 2016

- Ancienne tondeuse : est en vente actuellement chez THOMAS

- Ramassage des pelouses : la question suivante est posée : pourquoi toute l'herbe n'est pas ramassée ?....

- Changement de deux radiateurs à l'école : devis à faire

- Il est demandé de tenir un carnet de bord dans le véhicule communal

- Le néon au terrain de sport est à changer

- Coffret éclairage public : (transformateur EDF église) est à fermer

- Mettre les comptes rendus de conseil dans le journal, sur le site de Ménil et en affichage.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 22h15

Joël BLARY
Maire

